



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 1468:2022

Pierres naturelles - Tranches brutes - Exigences

Natural stone - Rough slabs -
Requirements

Naturstein - Rohplatten - Anforderungen

11/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1468:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1468:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Pierres naturelles - Tranches brutes - Exigences

Naturstein - Rohplatten - Anforderungen

Natural stone - Rough slabs - Requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 19 septembre 2022.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
1 Domaine d'application.....	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	5
4 Exigences.....	7
4.1 Exigences relatives aux caractéristiques géométriques.....	7
4.2 Exigences relatives aux pierres naturelles pour tranches brutes	8
5 Marquage, emballage	9
6 Évaluation de la conformité et contrôle de la production en usine.....	10
6.1 Évaluation de la conformité	10
6.2 Essais de type	10
6.3 Contrôle de la production en usine	11
Annexe A (informative) Échantillonnage	13
Bibliographie	17

Avant-propos européen

Le présent document (EN 1468:2022) a été élaboré par le comité technique CEN/TC 246 « Pierres naturelles », dont le secrétariat est tenu par UNI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2023, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Ce document remplace l'EN 1468:2012.

Par rapport à l'EN 1468:2012, les principales modifications techniques sont les suivantes :

- ajout de la Note 1 à la définition 3.4 « dimensions commerciales d'une tranche brute » ;
- présentation plus détaillée au 6.3.1 des exigences portant sur le contrôle de la production en usine (CPU), y compris les éprouvettes.

Le présent document fait partie d'une série de normes relatives aux exigences applicables aux produits en pierre naturelle, qui inclut les normes suivantes :

- EN 1467, *Pierres naturelles — Blocs bruts — Exigences*
- EN 1468, *Pierres naturelles — Tranches brutes — Exigences*
- EN 1469, *Produits en pierre naturelle — Dalles de revêtement mural — Exigences*
- EN 12057, *Produits en pierre naturelle — Plaquettes modulaires — Exigences*
- EN 12058, *Produits en pierre naturelle — Dalles de revêtement de sols et d'escaliers — Exigences*
- EN 12059+A1, *Produits en pierre naturelle — Pierre de taille — Exigences*

D'autres normes sur les pierres naturelles sont produites par :

a) le CEN/TC 178

- 1) EN 1341, *Dalles de pierre naturelle pour le pavage extérieur — Exigences et méthodes d'essais*
- 2) EN 1342, *Pavés de pierre naturelle pour le pavage extérieur — Exigences et méthodes d'essai*
- 3) EN 1343, *Bordures de pierre naturelle pour le pavage extérieur — Exigences et méthodes d'essai*

b) le CEN/TC 128

- 1) EN 12326-1, *Ardoises et pierres pour toiture et bardage extérieur pour pose en discontinu — Partie 1 : Spécifications pour ardoises et ardoises carbonatées*
- 2) EN 12326-2, *Ardoises et pierres pour toiture et bardage extérieur pour pose en discontinu — Partie 2 : Méthodes d'essai pour ardoises et ardoises carbonatées*

c) le CEN/TC 125

- 1) EN 771-6, *Spécification pour éléments de maçonnerie — Partie 6 : Éléments de maçonnerie en pierre naturelle*

D'autres normes sont en rapport avec les agrégats de pierre pour le béton, les routes, les chemins de fer et les enrochements.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le Règlement intérieur du CEN/CENELEC, les organismes de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences relatives aux tranches brutes de pierre naturelle à partir desquelles sont fabriqués des produits destinés à être utilisés dans les bâtiments, les monuments commémoratifs ou d'autres applications similaires.

Il ne couvre pas les pierres artificielles agglomérées ni la mise en œuvre.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

NOTE Outre les Normes européennes relatives aux méthodes d'essai mentionnées dans le présent article, il existe d'autres normes qui peuvent être utilisées pour des examens scientifiques, mais qui ne sont pas pertinentes pour l'application pratique conformément au présent document.

EN 1936, *Méthodes d'essai des pierres naturelles — Détermination des masses volumiques réelle et apparente et des porosités ouvertes et totale*

EN 12372, *Méthodes d'essai pour pierres naturelles — Détermination de la résistance à la flexion sous charge centrée*

EN 12407, *Méthodes d'essai pour pierres naturelles — Examen pétrographique*

EN 12440, *Pierres naturelles — Critères de dénomination*

EN 12670:2019, *Pierre naturelle — Terminologie*

EN 13161, *Méthodes d'essai pour pierres naturelles — Détermination de la résistance en flexion sous moment constant*

EN 13373, *Méthodes d'essai pour pierres naturelles — Détermination des dimensions et autres caractéristiques géométriques*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'EN 12670:2019 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

— IEC Electropedia : disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

— ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

3.1

dimensions d'une tranche brute

longueur, largeur (hauteur) et épaisseur d'une tranche brute

Note 1 à l'article : Les dimensions sont indiquées en mètres, à deux décimales près, pour la longueur et la largeur, et en millimètres pour l'épaisseur.

3.2**dimensions brutes d'une tranche brute**

dimensions correspondant au plus petit rectangle qui circonscrit la tranche

3.3**dimensions nettes d'une tranche brute**

dimensions correspondant au plus grand rectangle inscrit dans la tranche

3.4**dimensions commerciales d'une tranche brute**

dimensions obtenues en réduisant la longueur et la largeur nettes de 0,03 m

Note 1 à l'article : La détermination des dimensions nettes et commerciales des tranches brutes non rectangulaires peut faire l'objet d'un accord mutuel.

3.5**tranches brutes**

produit semi-fini à surface plane et chants non finis obtenu par sciage ou fendage d'un bloc brut

3.6**finition bouchardée**

finition obtenue à l'aide d'une boucharde (marteau à percussion à tête carrée armée de dents ou pointes de forme pyramidale, utilisé pour donner un aspect granuleux à la surface) ou d'une bouchardeuse (machine équipée d'un convoyeur à rouleaux et d'une poutre en porte-à-faux portant une boucharde pneumatique)

[SOURCE : EN 12670:2019, 3.3.12 modifié — les Notes 1 et 2 à l'article ont été ajoutées à la définition]

3.7**finition flammée**

état de surface obtenu par un traitement thermique de la pierre à l'aide d'une flamme à haute température

[SOURCE : EN 12670:2019, 3.3.39]

3.8**finition sablée**

finition mate résultant de la projection de jets de sable ou de grenaille abrasive

[SOURCE : EN 12670:2019, 3.3.70]

3.9**finition à l'outil**

a) état de surface résultant d'un traitement mécanique de la surface à l'aide d'outils ;

b) finition montrant clairement des traces d'outils

[SOURCE : EN 12670:2019, 3.3.85]